
PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COMPETITIVITE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT BIRD

Identification : P129267

Prêt N° : 8341-GA

No. de référence : AMI/06-2018/ UCP

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ENQUETE
SUR LA PERCEPTION DE L'IMAGE DU GABON**

Le 13 avril 2014, le Gouvernement de la République Gabonaise a contracté un prêt auprès de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC).

Ce projet accompagne les efforts d'émergence économique du Gouvernement de la République Gabonaise. Il comprend trois (3) composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé. Ce dernier est mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP) et placée sous la tutelle du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

Le Projet a contribué à la réalisation de deux réformes majeures conformément au plan stratégique Gabon émergent, à savoir :

- La création de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon dont la mission est de promouvoir les opportunités d'investissements qu'offre le Gabon, de faciliter la création et le développement des entreprises et de gérer les partenariats public-privé ;

- Le Haut Conseil pour l'Investissement, organe de concertation, de réflexion et d'orientation en matière d'investissement, a pour mission d'impulser des actions en vue de promouvoir et d'assainir l'environnement des affaires et de définir les priorités pour le développement du secteur privé.

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- Le Ministère en charge de la Promotion des Investissements ;
- L'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon) ;
- La Chambre de Commerce.

Compte tenu du caractère transversal du PPIC, d'autres administrations publiques sont parties prenantes à l'exécution du projet, notamment la Présidence de la République, le Secrétariat Général du Gouvernement, les Ministères de l'Economie, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, des Mines et de l'Industrie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour réaliser une enquête sur la perception de l'image du Gabon.

Cette activité est inscrite dans le plan d'action du PPIC et de l'ANPI-Gabon dans sa sous-composante 1.2 : Promotion des investissements dans les secteurs cibles. Le présent avis s'inscrit dans cadre du processus de recrutement dudit consultant.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

Dans le cadre de la politique de relance de l'économie et du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gabon a mis en œuvre des mesures fortes en faveur de l'amélioration du cadre des affaires. Il s'agit notamment des réformes visant l'optimisation des procédures de création des entreprises et la mise en place du Haut Conseil pour les investissements. Dans un contexte économique difficile, avec la chute des recettes pétrolières, le gouvernement appuyé par l'Agence de Nationale de Promotion des Investissements a déployé des initiatives en faveur des entrepreneurs et investisseurs pour l'accès aux nouveaux marchés, le soutien à l'entreprenariat des jeunes et des femmes, à la formation, la diversification des partenaires économiques et à l'accueil des investisseurs. Toutes mesures ont permis au Gabon de gagner 6 points aux critères de création d'entreprises au Doing Business et de maintenir un flux d'investissement directs étrangers de 703 millions de USD (2016).

Ainsi, l'ANPI-Gabon souhaite réaliser une enquête pour évaluer la perception des entrepreneurs et des investisseurs sur l'image du Gabon de manière générale et plus spécifiquement sur la perception des effets effectifs sur le climat des affaires. Cette enquête permettra aussi d'établir une base d'information sur les attentes de nos cibles et les ajustements à mettre en œuvre dans le cadre des politiques publiques en matière de promotion des investissements.

II. II. TACHES DU CONSULTANT

Sous la supervision de l'ANPI-Gabon, le consultant devra exécuter entre autres les activités suivantes :

- Définir les critères d'appréciation de l'image du Gabon
- Définir et valider les profils des participants à l'enquête
- Définir les questions et élaborer les questionnaires de l'enquête
- Définir les modalités d'administration de l'enquête
- Définir et acquérir les outils de collecte et d'analyse des données récoltées
- Réaliser une analyse quantitative et qualitative des réponses obtenues
- Organiser le déploiement des enquêteurs sur le terrain

- Elaborer et transmettre un compte-rendu régulier de ses activités et du déroulement de la mission
- Former les enquêteurs à l'administration des enquêtes et au reporting de leur activité
- Valider les communications auprès des membres des comités de validation et autres parties prenantes
- Veiller au respect des règles d'administration et de validation des enquêtes
- Veiller à la fiabilité des données récoltées et l'analyse qui en sera faite
- Elaborer les rapports intermédiaires et finaux de l'enquête
- Définir les hypothèses d'analyses à vérifier au cours de l'enquête
- Définir les axes d'amélioration ressortant des réponses obtenues
- Définir un schéma directeur du comité de marketing pays
- Collaborer avec les équipes de la Direction du marketing et le service de communication pour la diffusion des résultats de l'enquête

La mission consiste notamment à élaborer et administrer une enquête sur la perception de l'image du Gabon auprès des investisseurs et entrepreneurs et présenter les résultats de l'enquête sous forme de rapport avec des recommandations les initiatives à mettre en œuvre pour améliorer à court, moyen et long terme l'image du Gabon.

III. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services (à travers une lettre de motivation, CV et copies des diplômes).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être titulaire d'un diplôme (Bac + 4/5) en marketing, statistique, en communication ou une expérience équivalente ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans les domaines des études de marché, marketing, enquête d'image et de notoriété ; et
- Justifier également d'une expertise nationale dans l'exécution des missions de même nature.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com/ mbongofabrice@outlook.com

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ENQUETE SUR LA PERCEPTION DE L'IMAGE DU GABON** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 28 septembre 2018.

Projet : Unité de Coordination du PPIC

Adresse : Avenue Gorges DAMAS ALEKA,

Quartier Glass / Michèle Marine, 276 - Résidence Waterloo

BP. : 3403 Libreville/ Gabon

Tel : (+241) 01 76 39 11/12

Mob. : (+241) 04 12 45 45

E-mail : ucp.ppicgabon@gmail.com